

Relations externes et dialogue avec les parties prenantes

Au titre de sa mission d'intérêt général, de la diversité de ses métiers et modes d'intervention, ainsi que de sa proximité avec les territoires, la Caisse des Dépôts agit au quotidien au service des Français. Acteur central de l'économie du pays, elle suscite en retour de nombreuses attentes de la part de celles et ceux qui sont concernés par ses activités ou qui leur portent intérêt.

La Caisse des Dépôts, ses filiales et ses participations stratégiques ont instauré un dialogue continu avec leurs parties prenantes, permettant de réfléchir aux attentes de ces dernières et de les impliquer dans leurs démarches. La nature, les modalités et le contenu de ce dialogue varient en fonction de chacune. Ce dialogue s'inscrit notamment dans les politiques des entités du Groupe en matière de gestion des ressources humaines, d'achat responsable, de relations institutionnelles et partenariales, de relation client ainsi que de mécénat¹.

Cartographie des parties prenantes du groupe Caisse des Dépôts



¹ Voir le rapport d'activité et de développement durable du Groupe, son supplément, et la fiche thématique « Politique de ressources humaines et sociale ».

Modalités du dialogue avec les parties prenantes

Les aspects relatifs à la relation et à la satisfaction client sont développés dans la suite de la présente fiche thématique.

Groupes de parties prenantes		Modalités du dialogue	Thèmes abordés
Caisse des Dépôts	Voir la cartographie des parties prenantes ci-dessus.		Voir les sous-chapitres « Un groupe à l'écoute de ses parties prenantes » et « Accompagner nos clients et partenaires » du rapport d'activité et de développement durable 2017
Bpifrance	<ul style="list-style-type: none"> - Actionnaires (Etat et Caisse des Dépôts) - Régions et collectivités territoriales - Entreprises, banques, partenaires et écosystème - Fonds investis - Collaborateurs - Fournisseurs - Tutelles, institutionnels - Agences de notation (financière et extra-financière) - ONG², société civile 	Bpifrance dispose d'un Comité national et de Comités régionaux d'orientation (CNO et CRO), créés selon des principes de parité et de représentation des parties prenantes. Ils sont en charge d'émettre un avis sur l'exercice, par le groupe, de ses missions d'intérêt général et sur ses interventions en faveur de la transition écologique et énergétique pour le CNO, sur la cohérence des orientations stratégiques du groupe avec les stratégies régionales de développement économique pour les CRO. De multiples rencontres sont par ailleurs organisées avec les clients et leur écosystème tout au long de l'année. Une enquête annuelle de satisfaction est également réalisée auprès des clients et partenaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Accomplissement et impacts de sa mission d'intérêt général au service des entreprises et en appui des politiques publiques (actionnaires, collectivités territoriales, conseil d'administration, CNO/CRO, organisations patronales et syndicales) - Adéquation aux besoins de financement et d'accompagnement, failles de marché, relais et soutien de leurs propres actions (clients, partenaires et écosystème) - Rémunérations, évolution de carrière, qualité de vie au travail et formation (collaborateurs) - Respect des réglementations et normes (autorités de tutelle, agences de notation et ONG) - Enjeux de la RSE et bonnes pratiques (entreprises)
CDC Biodiversité	<p>Le comité scientifique de CDC Biodiversité est composé de personnalités reconnues dans les domaines de la recherche en écologie et en économie. Il assure trois missions : éclairer et conseiller l'action de CDC Biodiversité en l'adossant aux enjeux écologiques de demain ; veiller à la cohérence scientifique et écologique des actions menées ; orienter les partenariats avec la recherche.</p> <p>Le programme Nature 2050, d'intérêt général, est conduit en partenariat avec le monde scientifique et les associations de protection de la nature. Il réunit un comité de pilotage auquel sont associés le comité scientifique de CDC Biodiversité, par l'intermédiaire d'un de ses membres désignés, le Museum national d'histoire naturelle, la Ligue de protection des oiseaux (LPO), la Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme et France Nature Environnement (FNE). De plus, CDC Biodiversité réunit des entreprises à travers le Club B4B+.</p>		
CDC Habitat	<ul style="list-style-type: none"> - Actionnaires - Collaborateurs et représentants - Clients locataires et représentants - Demandeurs de logement - Collectivités publiques - Fournisseurs - Associations et société civile - Investisseurs 	Conseils de concertation locative organisés une fois par an au minimum avec les représentants des locataires, dans le cadre des plans de concertation locative (PCL) signés par chaque entité.	Variables selon les parties prenantes
CNP Assurances	<ul style="list-style-type: none"> - Assurés - Partenaires-distributeurs - Collaborateurs et partenaires sociaux - Sociétés détenues en portefeuille 	<ul style="list-style-type: none"> - Enquêtes de satisfaction régulières auprès des assurés et des partenaires distributeurs - Dispositif d'écoute client - Etudes qualitatives et quantitatives - Dialogue actionnarial 	<ul style="list-style-type: none"> - Satisfaction des clients et des partenaires distributeurs - Evolutions sociales/démographiques et impacts dans le domaine de l'assurance et de la micro-assurance - Responsabilité sociétale des entreprises - Performance des participations

² Organisations non gouvernementales.

Groupes de parties prenantes	Modalités du dialogue	Thèmes abordés
	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à des groupes de travail et à des travaux de place - Site Internet - Réseaux sociaux (en fort développement) - Dialogue social - Enquêtes auprès des collaborateurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Investissement responsable - Sujets liés aux ressources humaines (ex : risques psycho-sociaux) - Sensibilisation et prévention autour du « bien vivre longtemps ensemble », de la santé, de l'environnement, etc.
<p>Compagnie des Alpes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actionnaires - Clients - Partenaires publics - Partenaires commerciaux - Monde associatif (associations environnementales, de propriétaires ou de voisins) - Voisinages (résidents, agriculteurs et bergers, entreprises locales) - Organismes environnementaux - Partenaires sociaux - Collaborateurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontres bilatérales - Partenariats (avec des entreprises locales ayant une saisonnalité complémentaire par exemple) - Réunions des associations locales dont les entités du groupe sont membres - Evènements organisés avec les voisinages - Observatoires naturels (mis en place dans les domaines skiables afin de suivre l'impact environnemental de leurs activités) 	<ul style="list-style-type: none"> - Impact environnemental des activités d'exploitation (en matière de biodiversité notamment) - Nuisances sonores pouvant être engendrées par l'activité des sites - Pérennisation de l'emploi des saisonniers - Etc.
<p>Egis</p> <ul style="list-style-type: none"> - Economiques : clients (donneurs d'ordre publics et privés), partenaires financiers, partenaires économiques, groupements professionnels, <i>think tanks</i> - Institutionnelles et territoriales : acteurs territoriaux (collectivités, riverains, etc.), autres pouvoirs publics (Union européenne, États, autorités de régulation, etc.) - Sociales : collaborateurs et partenaires sociaux - Sociétales : monde académique et société civile 	<p>Egis a mis en place dès 2010 un Comité d'orientation développement durable, présidé par le président-directeur général et composé d'une quinzaine de personnalités extérieures représentatives de ses parties prenantes ainsi que de deux autres membres du comité exécutif. Ce comité est consulté sur les orientations du groupe en matière de RSE.</p> <p>Autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Instances de concertation dans le cadre du management de projets (développement en 2016 d'un outil, « e-participative », destiné à favoriser la concertation autour des projets en recueillant les avis des riverains). - Enquêtes de satisfaction client annuelles au niveau <i>corporate</i> via un dispositif numérique). 	<ul style="list-style-type: none"> - Enjeux et orientations de l'entreprise en matière de RSE - Enjeux, modalités de mise en œuvre et perspectives liées au développement et à l'aménagement durable du territoire en France et à l'international - Solutions et réponses proposées par l'entreprise - Dilemmes rencontrés dans le cadre de projets opérationnels <p>En 2017 spécifiquement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la ville bas-carbone, avec l'étude prospective « Paris change d'ère ou la neutralité carbone en 2050 » - le bois dans la construction des bâtiments de grande hauteur
<p>Icade</p> <ul style="list-style-type: none"> - Clients et utilisateurs - Collaborateurs et représentants du personnel - Communauté financière et extra-financière (investisseurs, actionnaires institutionnels et individuels, prêteurs, agences de notation, banques et assurances) - Élus, collectivités territoriales et riverains - Partenaires d'affaires et fournisseurs (architectes, constructeurs, entreprises de travaux, prestataires intellectuels et de services, groupe Caisse des Dépôts, start-up et partenaires industriels) 	<p>Icade a créé en 2015 un comité d'orientation stratégique RSE (COS RSE), regroupant le comité exécutif, le président du Conseil d'administration et un panel d'experts représentatifs de ses parties prenantes (élus, clients, experts environnementaux et sociaux, enseignants, chercheurs, partenaires, etc.)</p> <p>Autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consultations auprès des collaborateurs - Enquêtes - Analyse de matérialité 	<ul style="list-style-type: none"> - Stratégie RSE de l'entreprise et priorisation de ses enjeux dans le cadre du COS RSE, de la consultation des collaborateurs et des analyses de matérialité réalisées pour le pôle Foncière et le pôle Promotion - Résilience, changement climatique, emploi local et insertion. <p>En 2017 spécifiquement :</p> <p>Consultation des collaborateurs sur différentes expérimentations déployées en interne pour recueillir leurs attentes et évaluer leur satisfaction (cabine de</p>

	Groupes de parties prenantes	Modalités du dialogue	Thèmes abordés
	<ul style="list-style-type: none"> - Secteur professionnel (certIFICATEURS et labellisateurs, associations professionnelles et autorités réglementaires) - Associations et ONG - Médias - Universités et écoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariats - Comités bail vert - Plateformes web et réseaux sociaux - Assemblée générale des actionnaires - Dialogue social - Evénements - Echanges bilatéraux - Groupes de travail - Chartes - Questionnaire des agences de notation - Evaluations des fournisseurs - Etc. 	télémedecine, travail à distance, qualité de vie au travail, etc.).
Informatique CDC	<ul style="list-style-type: none"> - Clients - Actionnaires - Collaborateurs et représentants du personnel - Fournisseurs et sociétés de prestations - Ecoles partenaires (apprentissage) - Associations d'insertion sociale et de solidarité - Collectivités territoriales - Riverains ou associations représentatives 		
SCET	<ul style="list-style-type: none"> - Entreprises publiques locales (EPL) adhérentes au Réseau SCET - Fédération des EPL - Organismes de logement social (OLS) et leur fédération - Fédération des ports de plaisance - Fédération des métiers du stationnement - Instances réglementaires - Monde académique (universités) 	<ul style="list-style-type: none"> - Echanges bidirectionnels - Journées d'échanges - Groupes de travail et réunions thématiques - Participation du président-directeur général à la fédération des EPL en tant qu'administrateur - Partenariats 	Sujets relatifs aux métiers des fédérations professionnelles auxquelles adhèrent les EPL
Société Forestière	<ul style="list-style-type: none"> - Délégation unique du personnel - Syndicats - Direction générale - Clients institutionnels et privés 	Processus annuel d'Interview des principaux clients qui fait l'objet de comptes-rendus	-
Transdev	<ul style="list-style-type: none"> - Collaborateurs - Partenaires sociaux - Autorités organisatrices (donneurs d'ordre) - Actionnaires - Investisseurs - Opérateurs/partenaires - Fournisseurs - Constructeurs - Sous-traitants - Assureurs - Clients voyageurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Dialogue social - Représentation permanente auprès des fédérations professionnelles et d'associations d'élus - Echanges bilatéraux avec les associations de passagers, d'industries et d'élus - Réalisation et diffusion interne d'une cartographie des parties prenantes - Constitution d'une commission des parties prenantes en cours de réflexion - Membre fondateur de TransCité (club de clients institutionnels du transport accompagnés sur des 	<p>En 2017 spécifiquement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation de la stratégie et des avancées RSE par la direction RSE dans le cadre du comité central d'entreprise - Thème de la rencontre TransCité d'octobre 2017 avec les collectivités locales : « Zones peu denses, la voiture complice des transports publics ? »

Groupes de parties prenantes	Modalités du dialogue	Thèmes abordés
<ul style="list-style-type: none"> - Entreprises clientes - Associations de voyageurs - Agences nationales (Ademe³, AFIMB⁴, etc.) - Autorités (Police, DREAL, etc.) - Organismes & Pouvoirs publics / Etat - Education Nationale - Institutions / communauté économique européenne - ONG - Médias /Presse - Grand Public - Riverains / Association de riverains 	<p>problématiques telles que les enjeux de la mobilité ou du financement)</p>	

³ Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

⁴ Agence française pour l'information multimodale et la billettique.

Relations institutionnelles et politique partenariale

Compte tenu de son statut, de sa gouvernance et de ses missions, la Caisse des Dépôts entretient un dialogue étroit et régulier avec les acteurs des politiques publiques au niveau local, national, européen et international.

Tout en veillant à garder un lien avec ses activités, elle a noué de nombreux partenariats dans une logique d'ouverture au monde associatif et à la recherche. La variété de ces partenariats témoigne d'une démarche ouverte, à la recherche de solutions innovantes, au service de l'intérêt général et du développement économique.

RELATIONS INSTITUTIONNELLES NATIONALES, EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

La Caisse des Dépôts développe une stratégie d'influence qui vise à améliorer sa visibilité, à promouvoir son modèle et ses expertises ainsi qu'à accroître sa participation aux politiques publiques nationales et communautaires en faveur des territoires.

Elle s'est dotée, en 2013, d'une direction des relations institutionnelles, internationales et européennes (DRIIE), composée d'une équipe d'une vingtaine de personnes et déclinée en trois départements intervenant au niveau national, européen et international. La DRIIE a pour mission de renforcer la parole et l'image des métiers de la Caisse des Dépôts auprès des responsables nationaux et de porter la position du Groupe auprès des institutions communautaires. Sur ce second volet, elle intervient pour le compte de ses filiales et participations stratégiques ou en coordination avec celles-ci, selon qu'elles disposent ou non de leurs propres moyens de représentation institutionnelle.

Contribution aux politiques publiques nationales

Compte tenu de sa gouvernance, qui la place « de la manière la plus spéciale sous la surveillance et la garantie de l'autorité législative », la Caisse des Dépôts entretient des échanges réguliers avec le Parlement.

Elle suit les travaux parlementaires dès lors qu'ils peuvent avoir un impact sur son activité et apporte son expertise d'acteur des politiques publiques dans le cadre des demandes formulées par le Parlement. Cette démarche s'appuie sur un service de veille législative assuré par le département institutionnel de la DRIIE. Composé de trois personnes, ce service identifie les points d'intérêt pour le Groupe et relaie les informations utiles aux directions concernées.

Les dirigeants et experts de la Caisse des Dépôts – ainsi que ceux de ses filiales et participations stratégiques – sont régulièrement auditionnés dans le cadre des travaux parlementaires sur les projets de loi, les propositions de loi, les missions d'information ou les groupes de travail initiés par l'Assemblée nationale et le Sénat. L'ensemble des auditions intéressant les métiers de l'Établissement public est accompagné par la DRIIE

La Caisse des Dépôts assure également la présentation de ses orientations stratégiques à la demande des commissions parlementaires permanentes dont le champ de compétences recoupe son périmètre d'action.

L'appui de la Caisse des Dépôts aux politiques publiques nationales ou locales nécessite une implication dans le tissu des associations d'élus locaux qui portent et animent la réflexion sur le déploiement de ces politiques.

Compte tenu de son expertise en matière d'ingénierie technique et financière, elle joue un rôle essentiel auprès des pouvoirs publics et de leurs instances de coordination, avec lesquelles elle a noué des partenariats. Ceux-ci lui permettent d'identifier les besoins des collectivités et d'apporter son expertise à leurs champs de réflexion. Axées sur des thématiques communes, les nombreuses actions partenariales ont abouti à l'organisation de congrès, à l'élaboration de plans stratégiques ou à la publication d'études.

Ces relations sont encadrées par des conventions prévoyant des plans d'action annuels ou pluriannuels. La Caisse des Dépôts veille par ailleurs à ce qu'elles soient clairement décorrélées de toute opération commerciale pour éviter toute situation de conflit d'intérêts.

Partenariats et adhésions à des organisations nationales de défense des intérêts

Dans le cadre de sa mission de banquier du service public de la justice, la Caisse des Dépôts s'engage auprès des professionnels du droit dans le cadre d'une politique partenariale qui complète la relation clients-fournisseurs sur les produits et services bancaires. Ainsi, des partenariats ont été conclus avec :

- le Conseil supérieur du notariat ;
- le Conseil national des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires (AJMJ) ;
- la Chambre nationale des huissiers de justice ;
- le Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce ;
- la Fondation pour le droit continental.

En tant que gestionnaire de mandats de retraite, la Caisse des Dépôts est membre du Conseil d'orientation des retraites et de la *European Association of Public Sector Pension Institutions* (EAPSPI). Elle est également membre et administrateur du groupement d'intérêt public Union Retraite.

Partenaire majeur des territoires, elle est représentée au sein d'associations et de fédérations comme :

- l'Association des communes et collectivités d'outre-mer (ACCDOM) ;
- l'Association nationale des collectivités pour la maîtrise des risques technologiques majeurs (Amaris) ;
- l'Association Finances-Gestion-Évaluation des collectivités territoriales (AFIGESE) ;
- l'Association nationale des élus en charge du sport (ANDES) ;
- Nouvelles Ruralités ;
- l'Association nationale des élus du littoral (Territoria – ANEL) ;
- l'Institut des hautes études en aménagement et développement des territoires en Europe (Ihedate) ;
- Mairie 2000 ;
- la Fédération des agences de développement économique (CNER) ;
- la Mission opérationnelle transfrontalière (MOT) ;
- Décider Ensemble.

Contribution aux politiques communautaires

La stratégie de *lobbying* européen de la Caisse des Dépôts vise en particulier à favoriser l'accès de l'économie française aux financements européens. Cette stratégie est élaborée et mise en œuvre par la représentation permanente de Bruxelles, constituée de quatre personnes au sein de la DRIIE.

L'intervention de la Caisse des Dépôts auprès des institutions européennes est organisée par sa représentation à Bruxelles. Elle se traduit notamment par des réponses aux consultations publiques ou par des prises de position publiques, le plus souvent dans le cadre de l'Association européenne des investisseurs de long terme (AELTI). La DRIIE produit une veille sur les travaux, les projets de texte et les initiatives européennes dans les domaines d'intérêt du Groupe ; cette veille est envoyée chaque semaine à plus de 700 collaborateurs.

La politique d'influence de la Caisse des Dépôts est organisée par une charte du *lobbying* communautaire. Celle-ci s'applique à l'ensemble des collaborateurs appelés à entretenir des relations ou à entreprendre une démarche de *lobbying* auprès des décideurs et parties prenantes européens. Les moyens mobilisés sont par ailleurs déclarés au registre de la transparence, dans la tranche inférieure à 600 000€.

Partenariats communautaires

Dans le cadre de ses relations institutionnelles communautaires, la Caisse des Dépôts entretient des relations régulières avec les antennes européennes d'associations européennes telles que l'Union sociale pour l'habitat (USH) et la Maison européenne des pouvoirs locaux français qui représente l'AMF, l'ADF, l'AMGVF, la FVM, l'APVF, etc. Elle contribue aux travaux du Centre européen des entreprises à participation publique (CEEP), notamment sur l'investissement de long terme. Enfin, elle soutient l'intergroupe du Parlement européen sur l'investissement de long terme et la réindustrialisation afin de promouvoir une croissance durable.

Partenariats institutionnels européens et internationaux

Au niveau européen et international, les relations de la Caisse des Dépôts avec les grandes institutions financières, au-delà de leur dimension institutionnelle, visent à l'inscrire dans la cartographie internationale de l'investissement de long terme et à répondre à des enjeux opérationnels (coopération dans des fonds pan-européens par exemple).

La Caisse des Dépôts est ainsi membre fondateur, avec ses homologues de la *Cassa Depositati e Prestiti* italienne, de la Banque européenne d'investissement (BEI) et de la *Kreditanstalt für Wiederaufbau* (KfW) allemande, du Club des investisseurs de long terme (CILT). Créé en 2009 et comptant dix-huit membres, ce dernier a pour objet de promouvoir les investissements de long terme dans l'économie réelle.

Les quatre membres fondateurs du CILT ont également impulsé la création, en juillet 2013, de l'Association européenne des investisseurs de long terme (AEILT) dont la Caisse des Dépôts assure la présidence depuis mi-2016. Son objectif est de favoriser l'investissement de long terme au profit de la croissance européenne.

La Caisse des Dépôts est par ailleurs membre du Forum mondial des Caisses de Dépôts, plateforme de coopération institutionnelle regroupant l'ensemble des institutions de ce type, toutes issues de l'Union européenne, du Maghreb et d'Afrique subsaharienne. Celle-ci a pour objet de faciliter les

échanges sur la gestion des dépôts et de l'épargne ainsi que sur leurs missions d'intérêt général de financement des entreprises, des infrastructures, et du logement. Une conférence internationale est notamment organisée tous les deux ans.

Adhésion aux réseaux financiers européens et internationaux

Institution financière majeure en France et en Europe, elle est également membre du MEDEF International, de l'*Euro50Group*, de la *European Association of Public Banks*, d'EUROFI, du Cercle des européens Athenora et de l'*International Capital Market Association (ICMA)*.

Au niveau des filiales et participations stratégiques :

Les filiales et participations stratégiques du Groupe entretiennent également des relations avec les fédérations professionnelles de leurs champs d'activité respectifs, au niveau national, européen et international :

Adhésions à des organisations de défense des intérêts	
Bpifrance	<ul style="list-style-type: none"> - Fédération bancaire française (FBF) - Association française des sociétés financières (ASF) - Association française des investisseurs pour la croissance (France Invest) - <i>Montreal Group</i>
CDC Biodiversité	Voir « Partenariats dédiés au développement durable ».
CDC Habitat	<ul style="list-style-type: none"> - Union sociale pour l'habitat (USH) - Fédération des entreprises sociales pour l'habitat (ESH)
CDC International Capital	<ul style="list-style-type: none"> - Association Française des Investisseurs pour la Croissance (France Invest)
CNP Assurances	<ul style="list-style-type: none"> - Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) - Fédération française de l'assurance (FFA) - Association française de correspondants aux données personnelles (AFCDP)
Compagnie des Alpes	<ul style="list-style-type: none"> - Domaines skiables de France - Atout France - France Montagne - Réseau Entreprendre Savoie - Club euro-alpin - Syndicat national des espaces de loisir, d'attractions et culturels (SNELAC) - MEDEF
Egis	<ul style="list-style-type: none"> - Syntec-Ingénierie (présidence) - Fer de France (présidence) - Comité « Ingénierie » de l'Institut des routes, des rues et des infrastructures de mobilité (IDDRIM) (présidence) - Comité scientifique et technique de Mediaconstruct (présidence) - <i>International Bridges, Tunnels, Turnpikes Association (IBTTA)</i> - Institut de maîtrise des risques - Association nationale de la recherche et de la technologie - Club de Paris des directeurs de l'innovation
Icade	<ul style="list-style-type: none"> - Fédération française du bâtiment (FFB) - Fédération des sociétés immobilières et foncières (FSIF) - <i>European Public Real Estate Association (EPRA)</i> - Association des directeurs immobiliers (ADI) - Fédération des promoteurs immobiliers
Informatique CDC	Aucune adhésion
SCET	<ul style="list-style-type: none"> - Fédération des entreprises publiques locales (FEPL) - Fédération française des ports de plaisance (FFPP) - Fédération Nationale des Métiers du Stationnement (FNMS)
Société Forestière	Aucune adhésion

Transdev	<ul style="list-style-type: none"> - Union des transports publics et ferroviaires (UTP) - Fédération nationale des transports de voyageurs (FNTV) - Union internationale des transports publics (UITP) - Association Française du Rail (AFRA)
----------	---

PARTENARIATS DÉDIÉS AU DEVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de leurs activités, la Caisse des Dépôts, ses filiales et ses participations stratégiques participent, dans une démarche commune, à des plateformes et groupes de travail dédiés à la mise en œuvre d'un développement durable. L'objectif est de promouvoir leurs expertises et de contribuer à la mise en place de projets opérationnels ainsi qu'à la publication d'études ou de notes.

Plusieurs partenariats ont été noués et sont aujourd'hui pilotés au niveau du Groupe, parmi lesquels :

Organisations généralistes	<ul style="list-style-type: none"> - La Fabrique écologique - Fondation Nicolas Hulot (FNH) - Entreprises pour l'Environnement (EpE) - Institut du développement durable et des relations internationales (IDDR) - France Nature Environnement (FNE) - Comité 21 - Orée - Collège des Directeurs du Développement Durable (C3D) - Observatoire de la RSE (Orse) - Pacte mondial
Investissement responsable	<ul style="list-style-type: none"> - Forum Investissement Responsable (FIR) - <i>Principles for Responsible Investment</i> (PRI) - Initiative Finance du Programme des Nations unies pour l'environnement (UNEP-FI) - <i>Beyond Ratings</i> - <i>Institutional Investors Group on Climate Change</i> (IIGCC) - <i>International Corporate Governance Network</i> (ICGN) - Groupes ESG de l'Af2i et de Paris Europlace - Cercle des investisseurs institutionnels de Novethic - Commission ESG de France Invest - <i>Green Bond Principles</i> - <i>Climate Action 100+</i>
Immobilier durable	<ul style="list-style-type: none"> - Qualitel - Effinergie - Alliance HQE-GBC - Association Bâtiment Bas Carbone (BBCA) - <i>Smart Building Alliance</i> - <i>EnergieSprong</i>
Biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil international Biodiversité & Immobilier (CIBI)
Énergie et climat	<ul style="list-style-type: none"> - <i>The Shift Project</i> - <i>2° Investing Initiative</i> - Association Bilan carbone
Innovation et prospective	<ul style="list-style-type: none"> - Futuribles - Programme Noé (Utopies/Danone) - Club de Paris des directeurs de l'innovation
Villes et territoires durables	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Energy Cities</i> - <i>International Urban Development Association</i> (INTA)

Au niveau des entités du Groupe :

Caisse des Dépôts Bpifrance	- Club « Développement durable » des établissements publics - Club Finance de l'Orse
Icade	- Plan Bâtiment Durable - <i>Smart Building Alliance</i> - Alliance HQE-GBC - Groupe de travail de l'Agence locale de l'énergie et du climat Plaine Commune et du Club « Villes, Territoires, Énergie et Changement Climatique » (Club ViTeCC) - Groupe de travail sur le nouveau référentiel de l'association HQE (co-pilote) - Groupe de travail sur le Plan Climat et la politique de résilience de la Ville de Paris - Commission de normalisation de l'aménagement durable des quartiers d'affaires avec l'Afnor - Comité d'application des marques NF Logement et NF Habitat - ADIVbois (membre fondateur) - Association Bâtiment Bas Carbone (BBCA) (membre fondateur) - Fondation Palladio (membre fondateur)
Egis	- Association Bâtiment Bas Carbone (BBCA) (membre fondateur) - Fondation Palladio (membre fondateur) - Collège des directeurs du développement durable (C3D) (administratrice) - « Décider Ensemble » (administratrice) - Club France DD - Comité 21 - Construction 21 - France GBC (<i>Green Building Council</i>) - Centre européen d'excellence en biomimétisme de Senlis (CEEBIOS) - Club Climat Energie de la ville de Saint-Quentin-en-Yvelines - Commission pour le développement des immeubles en bois ADIVbois (vice-présidence assurée par sa filiale Elioth)
CDC Biodiversité	- Suivi du partenariat de la Caisse des Dépôts avec France Nature Environnements (FNE) - Groupe de travail sur l'agroécologie (présidence) - Conseil International Biodiversité & Immobilier (CIBI) (administratrice) - Orée - Entreprises pour l'Environnement (EpE) - <i>Business and Biodiversity Offsets Programme</i> (BBOP) - <i>EU Business & Biodiversity Platform</i> - <i>No Net Loss Initiative</i> - <i>Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services</i> (IPBES) - Conseil d'orientation scientifique de la Fondation pour la recherche et la biodiversité - Alliance financière sur le capital naturel - Observatoire nationale de la biodiversité sur le sujet de la biodiversité en ville - Conventions de partenariat opérationnelles avec des Conservatoires d'espaces naturels (ex : Société nationale de protection de la nature – SNPN)
Transdev	- Club Handicap & Compétences (Handeco pas à pas)
CNP Assurances	- Association française de l'assurance (AFA) (groupes de travail sur la RSE) - ORSE - Club Finance de l'ORSE - Cercle des institutionnels de Novethic

SOUTIEN ET PARTICIPATION AUX *THINK TANKS*

Au niveau européen, le groupe Caisse des Dépôts soutient financièrement le *think tank* Bruegel. Au niveau national, ce soutien concerne des *think tanks* généralistes comme l'Institut Montaigne, la Fondapol, la Fondation Jean Jaurès, Terra Nova, l'Institut de l'Entreprise, l'Institut Paul Delouvrier, l'Institut Jacques Delors « Notre Europe », Fondafip ou encore la Fédération française des maisons de l'Europe, Confrontations Europe.

Pour être soutenus, ces *think tanks* doivent répondre à certains critères, dont le principal est qu'ils doivent être reconnus d'utilité publique et travailler sur des thèmes économiques et sociétaux intéressant directement les activités du Groupe. Celui-ci veille à ce que ce soutien s'accompagne d'un partenariat de travail sur des thématiques d'intérêt commun.

Les modalités de participation du Groupe sont diverses : participation régulière de collaborateurs à des séminaires de travail, interventions lors de colloques organisés par les *think tanks*, réalisation d'études commandées par la Caisse des Dépôts, etc.

Soutien aux partis politiques

Aucune entité du Groupe ne pratique les contributions et les dons aux partis politiques, aux hommes politiques et aux institutions connexes en France.

Relation client

Pour le groupe Caisse des Dépôts, la notion de client renvoie à un large spectre d'acteurs de natures très diverses (clients particuliers, professionnels ou institutionnels, bénéficiaires des mandats gérés, etc.) dans une grande variété de secteurs de l'économie française.

Les entités du Groupe en contact direct avec leurs clients ont déployé des dispositifs de mesure et d'amélioration de la satisfaction de ces derniers, adaptés aux spécificités de leurs activités respectives. Il s'agit d'un véritable enjeu de performance pour des entreprises comme la Compagnie des Alpes et CNP Assurances, ou pour des activités de bailleur social, de gestion de mandats, etc. Toutes accordent une attention particulière à la loyauté de leurs pratiques envers leurs clients.

Médiation

Le groupe Caisse des Dépôts dispose d'un médiateur qui peut être saisi par les clients, particuliers ou personnes morales. Sa mission, encadrée par une charte, est de formuler des avis sur les différends dont il ou elle est saisi et proposer des modifications des règles et procédures en place.

Au niveau de la Caisse des Dépôts

	Types de clients	Gestion de la relation client et loyauté des pratiques	Mesure de la satisfaction client
Direction des clientèles bancaires	<ul style="list-style-type: none"> - Professions juridiques - Organismes sociaux - Institutionnels d'intérêt général 	<ul style="list-style-type: none"> - Banque en ligne. - Présence d'un dispositif de proximité : un chargé de clientèle face à chaque client, visites régulières sur place, suivi des relations avec les instances de professions juridiques clientes, panels de clients. - Enregistrement des comptes-rendus de visite ainsi que des réclamations dans un outil dédié. - Existence d'un service qualité client qui recueille et traite l'ensemble des réclamations. - Modalités de réclamations et dispositif de médiation mentionnés dans les conditions générales des comptes ouverts par les clients. - Formation des acteurs de la relation client (commerciaux, gestionnaires) au dispositif de médiation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'enquêtes de satisfaction client tous les deux par le biais d'un outil en ligne. - Réalisation de mini-sondages au cours des visites clients afin de surveiller et de mesurer leur satisfaction en continu. - Dispositif de déploiement d'enquêtes à chaud à l'étude pour mise en œuvre en 2018.
Direction des prêts	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités - Secteur hospitalier - Associations - Etablissements financiers - Autres personnes morales 	Relation client assurée par le réseau des directions régionales, les relations téléphoniques, des plaquettes commerciales, la présence à des salons et colloques, etc.	-
Direction des retraites et de la solidarité	<ul style="list-style-type: none"> - Pensionnés - Cotisants ou affiliés et organisations - Employeurs publics (collectivités territoriales, établissements hospitaliers, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Information et accompagnement des mandants et des assurés dans tous les domaines (retraite, activités sociales, gestion des fonds en déshérence et formation professionnelle). - Présence des informations sur les moyens de contact des assurés sur l'ensemble de la documentation et sur les sites Internet et les espaces clients des fonds. - Gestion de la relation clients multicanale (courriels, téléphone, courriers, espaces personnalisés sur le web, entretiens) afin d'adapter la communication aux différents profils de clients, de mettre à disposition toutes les informations utiles et de faciliter l'autonomie des clients dans la recherche d'informations. 	Nombreux dispositifs d'évaluation de la satisfaction client (enquêtes, baromètres, etc.) portant sur la relation clients (centre d'appel, traitement des demandes, etc.) ou sur les prestations fournies par les fonds.
Direction du réseau	<ul style="list-style-type: none"> - Institutions publiques - Collectivités territoriales - Associations d'élus - Acteurs du développement territorial 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'une direction clients. - Politique Qualité. - Mise en place d'un outil de gestion de la relation client interne (GRC) : D'CLIC. - Outil d'information des clients externes et de présentation de l'offre commerciale du Groupe : la plateforme numérique des territoires. 	Clients externes et partenaires : <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'enquêtes (clients et prospects) et suivi d'un baromètre de notoriété – en lien avec les autres directions métiers de la Caisse des Dépôts notamment

Types de clients**Gestion de la relation client et loyauté des pratiques****Mesure de la satisfaction client**

- Certification ISO 9 001 sur le périmètre de la relation client.
- Actions de communication (séminaires, salons, etc.).

- Diagnostics territoriaux pour améliorer la connaissance des enjeux et des besoins des territoires
- Visites régulières à travers le réseau des directions régionales
- Participation à des événements
- Dispositifs de veille, d'assistance et d'évaluation de la satisfaction des clients et partenaires
- Outils opérationnels de suivi et d'analyse de la qualité de la relation client (tableau de pilotage des objectifs orientés clients, suivi de la qualité de l'accueil téléphonique et des réclamations client, etc.)

Clients internes :

Réalisation d'une enquête annuelle auprès des directions régionales pour recenser leurs besoins et mesurer leur satisfaction.

Au niveau des filiales et participations stratégiques

Types de clients	Gestion de la relation client et loyauté des pratiques	Mesure de la satisfaction client
<p>Bpifrance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entreprises financées, investies ou accompagnées - Sociétés de gestion 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation de l'intégralité de l'offre sur le site internet avec possibilité d'affiner la recherche en fonction des besoins du client et d'utiliser une aide à la recherche d'interlocuteur en région. - Implantation décentralisée (48 implantations régionales en France métropolitaine et Outre-mer). - Large délégation des pouvoirs (90 % des décisions d'investissement prises en région). - Accompagnement non-financier renforcé. - Dispositif de gestion des réclamations clients sur Internet. 	<p>Enquête annuelle de satisfaction externe réalisée par l'Institut CSA, de façon anonyme, auprès de clients et partenaires (entreprises financées et investies, banques, fonds d'investissements, régions). Les résultats sont collectés de façon anonyme et indépendante ; ils permettent de suivre les attentes des clients, d'élaborer des plans d'actions pour améliorer davantage leur satisfaction et de conforter les orientations stratégiques de l'entreprise.</p>
<p>CDC Habitat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquéreurs de logement - Locataires ou propriétaires des logements 	<p>Information clients :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de chartes et procédures (ex : charte d'attribution pour les demandeurs de logements sociaux, corpus de procédures relatives à la gestion locative, charte qualité). - Documents mis à disposition des locataires (charte qualité, guide d'entretien du logement, livret d'accueil du locataire, etc.). - Existence d'un espace web dédié aux locataires (mise à disposition des informations personnelles, d'actualités sur les résidences, d'annonces sur les logements à la location ou à la vente, des services en ligne). - Présence de gardiens sur site pour répondre aux demandes et besoins des locataires. <p>Prise en compte des demandes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Deux centres d'appels internes ouverts du lundi au vendredi et sans interruption entre 8h et 19h. - Service externe assurant le relai le week-end dehors des heures d'ouverture pour les appels d'urgence. <p>Accompagnement social :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition, à destination des nouveaux entrants et des locataires en primo-impayé, d'un guide de l'accompagnement social et de deux dépliants dédiés. - Existence d'un personnel dédié à l'accompagnement social dans la plupart des entités du groupe. 	<ul style="list-style-type: none"> - Baromètre de satisfaction clients annuel et commun à l'ensemble des filiales. - Réalisation d'enquêtes sur les locataires entrants et sortants (sauf Efidis, Osica et Adoma). - Quatre vagues d'enquête réalisées chaque année auprès des locataires ayant contacté les centres d'appel.
<p>CNP Assurances</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurés individuels - Partenaires-distributeurs (banques, collectivités locales, associations, entreprises, mutuelles) 	<p>Développement de produits pour tous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement d'une offre adaptée aux besoins des personnes à faibles revenus - Mise à disposition de garanties innovantes pour surmonter les problèmes de dépendance, de perte d'emploi ou de vieillissement. - Lancement d'une nouvelle assurance « Perte d'emploi » dans l'offre emprunteur de La Banque Postale, couplée avec la prise en charge par Pôle emploi. - Accompagnement des acteurs de l'économie sociale et solidaire et coopération avec les acteurs sociaux. - Gestion, avec ATD Quart Monde, d'un contrat obsèques destiné aux personnes vivant sous le seuil de pauvreté. - Accompagnement de l'assuré tout au long de son prêt dans des moments importants de sa vie (ex : garanties Famille). <p>Sélection des risques :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Double suivi de la satisfaction client auprès des assurés, mais aussi des partenaires-distributeurs pour obtenir un diagnostic complet de celle-ci. - Utilisation d'un progiciel de sondage en ligne qui permet de diffuser auprès des assurés des questionnaires par mail mais aussi par SMS et sur les sites en ligne ; les clients peuvent y répondre depuis un ordinateur, une tablette ou un <i>smartphone</i>. - Analyse des besoins résultant des évolutions sociales et démographiques pour les anticiper.

Types de clients	Gestion de la relation client et loyauté des pratiques	Mesure de la satisfaction client
<p>Compagnie des Alpes</p> <p>Visiteurs des destinations de loisirs et des domaines skiables</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Actualisation régulière de la politique de sélection des risques en tenant compte de l'état de santé de chaque assuré afin d'accepter et de mutualiser autant que possible les couvertures invalidité et incapacité. - Ecrêtages des surprimes pour les emprunteurs aux ressources modestes avec des conditions élargies depuis 2012. - Maintien du taux de refus en assurance emprunteur en dessous de 0,2 % depuis neuf ans. - Actions en matière d'assurance des risques de santé aggravés dans le cadre de la convention Aeras (S'Assurer et emprunter avec un risque aggravé de santé) : proposition d'une couverture invalidité à des clients auxquels il n'a pas été possible de garantir l'incapacité ou l'invalidité initialement inscrite au contrat. - Implication dans la mise en œuvre de la convention Aeras révisée pour intégrer les dispositions de la loi Santé de janvier 2016 relatives au droit à l'oubli, concernant notamment les anciens malades du cancer, et adaptation des questionnaires de santé pour attirer l'attention des clients sur ce dispositif. <p>Accès à l'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une fiche standardisée d'information en assurance emprunteur, remise avant contractualisation. - Validation du niveau de transparence des informations contractuelles communiquées aux assurés par la direction de la conformité (sur l'intelligibilité et l'équilibre de la présentation des bénéficiaires et des risques notamment). - Mise en accessibilité du site Internet (conforme RGAA à 95 %). <p>Prévention santé :</p> <p>Voir sous-chapitre « Santé et sécurité des clients et consommateurs » du supplément du rapport d'activité 2017.</p> <p>Qualité de service :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'outils mutualisés et développement de l'offre de services en ligne. - Facilitation des démarches des assurés par le déploiement de nouvelles technologies. <p>Conformité des produits et services :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérification de la conformité des documents contractuels à chaque étape du circuit de conception des nouveaux produits. - Certification ISO 9 001 des principaux processus de CNP Assurances et de plusieurs de ses filiales (élargissement du périmètre de certification chaque année tout en s'assurant du renouvellement des certifications acquises antérieurement). - Réalisation périodique d'audits d'évaluation du système de gestion de la qualité du groupe Caixa Suguradora. <ul style="list-style-type: none"> - Programme « Très Grande Satisfaction » du client. - Organisation de forums d'accueil et de formations pour les employés, avant le début de chaque saison. - Formation et sensibilisation assurées dans le cadre de l'université interne. - Amélioration de l'expérience client à travers le digital. - Présence active sur les réseaux sociaux et sur les divers sites web afin d'effectuer une veille de la satisfaction des clients, d'interagir avec eux, de leur proposer des offres exclusives et des promotions ciblées. - Traitement rigoureux des réclamations. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mesure hebdomadaire de la satisfaction des clients sur des items-clés. - Analyse des résultats afin de définir des actions correctives ou de tester de nouveaux services au plus près du terrain. - Comparaison des résultats avec ceux des concurrents, afin d'affiner la stratégie de chaque parc.

Types de clients		Gestion de la relation client et loyauté des pratiques	Mesure de la satisfaction client
Egis	Maitres d'ouvrage publics et privés	<ul style="list-style-type: none"> - Relation client gérée au cas par cas pour chaque projet. - Thème intégré à la Charte et au code de déontologie ainsi qu'à la déclinaison de ce dernier pour les partenaires. - Pour les activités qui ciblent directement le consommateur, des clauses spécifiques sont intégrées aux conditions de vente. 	Toutes les sociétés certifiées ISO 9 001 réalisent des enquêtes de satisfaction client selon une trame d'enquête commune, qui peut être adaptée selon les sociétés. Chaque société en réalise une synthèse annuelle, qui est consolidée au niveau du groupe Egis, et les principales conclusions sont discutées en revue de direction.
Icade	<ul style="list-style-type: none"> - Clients institutionnels - Locataires - Acquéreurs des parcs 	<p>Au niveau du groupe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Charte éthique définissant les principes éthiques devant être mis en œuvre dans les pratiques professionnelles et les relations d'affaires des collaborateurs, notamment en matière de relation client. - Mise en place d'un système d'alerte (opérationnel depuis début 2018). - Partenariat avec une <i>start-up</i> pour le développement d'un nouvel outil de gestion automatisée et performante des réclamations. <p>Au niveau du pôle Promotion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pratiques encadrées par la certification NF (exigences précises en matière de contractualisation et d'information notamment). - Mise en place d'un plan d'action dédié dans un objectif d'amélioration de la satisfaction client de 33 % d'ici 2018 par rapport à 2015. <p>Au niveau du pôle Foncière Tertiaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Service client (centre d'appel complété d'un outil informatique) disponible sur l'ensemble des sites avec un délai moyen de réponse de 10 secondes. 	<p>Pôle Promotion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'enquêtes de satisfaction régulières auprès des clients. - Suivi de l'indice de satisfaction des clients. <p>Pôle Foncière Tertiaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi du délai de réponse du centre d'appel téléphonique et de la part de requêtes ayant obtenu satisfaction en moins de 24 heures. - Enquêtes de satisfaction adressées aux utilisateurs des différents services proposés sur ses parcs sur le respect des engagements de services et la satisfaction concernant l'organisation de la société et le produit.
Informatique CDC		<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de conventions de suivi encadrant la relation client. - Reporting régulier sur les indicateurs de production (disponibilité, incidents, problèmes) à la demande des clients. - Réorganisation de la direction de la production informatique pour une meilleure orientation client 	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête de satisfaction clients réalisée tous les deux ans. - Evaluation de la satisfaction du client « à chaud » à chaque sollicitation du <i>help desk</i>.
Transdev	<ul style="list-style-type: none"> - Autorités organisatrices - Passagers des transports en commun 	<ul style="list-style-type: none"> - Sujets encadrés par le code d'éthique du groupe. - Gestion de la satisfaction client au niveau local (déploiement des certifications ISO 9 001 et du label FACE QSE pour la France). - Moyens de communication avec les usagers : agences client, outils de communication (sites internet, brochures, affichages, applications mobiles), contact avec les agents, traitement des réclamations, etc. - Lancement de « Listen », programme de gestion des réclamations et des remontées client, puis déploiement dans les pays et réseaux du groupe. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'enquête de satisfaction auprès des voyageurs par les réseaux locaux. - Mise à disposition des réseaux d'un outil d'évaluation de la satisfaction des clients « collectivités », déployé mondialement. - Suivi annuel d'un baromètre « élus » visant à évaluer le niveau de satisfaction des clients « collectivités locales » dans le cadre des relations institutionnelles de Transdev.

Mécénat

Le mécénat de la Caisse des Dépôts fonctionne en régie directe, il ne constitue donc pas une fondation d'entreprise. Il dispose d'un budget de 3 M€ dédié au soutien de jeunes et de nouveaux talents professionnels dans les domaines de l'architecture et du paysage, de la musique classique et de la danse. La Caisse des Dépôts est également propriétaire du Théâtre des Champs-Élysées dont elle soutient l'ensemble de la programmation et auquel elle apporte une subvention d'équilibre de 10 M€ par an. Les directions régionales mènent également des actions de mécénat en propre, portant sur l'aménagement de l'espace public (architecture et paysagisme), la culture (musique et danse) ou répondant à des besoins territoriaux spécifiques - en lien avec les diagnostics territoriaux.

CDC Développement solidaire

Fondée en 1985, l'association CDC Développement solidaire est animée par des collaborateurs bénévoles du Groupe. Elle intervient dans les pays du Sud dans les domaines de l'éducation, de la santé et du développement économique. CDC Développement solidaire bénéficie du soutien financier et logistique de la Caisse des Dépôts qui double les dons des collaborateurs du Groupe. Elle propose à ces derniers, via le dispositif de mécénat du Groupe, plusieurs milliers de places de spectacles en échange d'un paiement au profit de l'association. Ces derniers peuvent également lui apporter leur soutien à travers le dispositif du microdon sur salaire.

<http://www.cdcdeveloppementsolidaire.org>

Au niveau des filiales et participation stratégiques

La plupart des filiales et participations stratégiques ont également mis en place des politiques de mécénat, en privilégiant un soutien à des actions nationales ou locales en lien avec leurs activités.

- Bpifrance :

Bpifrance n'a pas de politique de mécénat formalisée mais elle soutient DEMOS, dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale, dont la philosophie est de permettre à des enfants de pratiquer la musique en orchestre et de favoriser leur accès au répertoire classique. Le projet est destiné à des enfants issus de quartiers relevant de la « politique de la ville » ou de territoires ruraux éloignés des lieux de pratique.

- CDC Habitat :

CDC Habitat mène des actions de mécénat mais ne dispose pas de politique formalisée en la matière.

- CNP Assurances :

CNP Assurances mène ses opérations de mécénat en partenariat avec des associations, sélectionnées à la suite d'appels à projets, ainsi qu'avec des établissements d'enseignement supérieur. Les filiales sont également investies dans de nombreux programmes de mécénat social, généralement en lien avec leurs activités. L'institut Caixa Seguradora, qui gère les actions de mécénat du groupe brésilien, a notamment des accords de coopération avec l'UNODC et l'Unesco, ou encore un contrat de prestation de service avec l'ONG Iniciativa Verde. Les collaborateurs ont la possibilité de s'impliquer dans les actions respectives de CNP Assurances et de ses filiales. CNP Assurances mène par ailleurs des actions de mécénat spécifiques, en faveur de la formation et de la recherche (financement de centres de formation et de CFA, soutien à des chaires ou à des projets de recherche, etc.), de la réinsertion (accueil de jeunes en formation, soutien à l'association NQT, etc.) et de l'entrepreneuriat (membre fondateur de la fondation Entrepreneurs de la Cité, engagement dans le fonds d'investissement Business Angels des Cités Partenaires 2 dédié aux entrepreneurs issus des cités dites sensibles). CNP Assurances s'engage également de manière

significative en faveur de la santé publique à travers sa fondation d'entreprise. Celle-ci dispose d'un programme d'actions pluriannuel de 2,4 M€, consacré exclusivement aux projets qu'elle soutient, selon deux axes d'intervention : une fondation qui contribue à réduire les inégalités sociales de santé ; une fondation engagée dans la prise en charge de l'arrêt cardiaque. La Fondation CNP Assurances lance également un appel à projets à destination de ses collaborateurs pour tous projets dans lesquels ils sont personnellement impliqués.

- Compagnie des Alpes :

Bien que le groupe Compagnie des Alpes n'ait pas de politique de mécénat, ses filiales contribuent à des nombreuses initiatives locales, notamment dans le domaine du sport (soutien aux athlètes locaux, skis clubs et comité régionaux ou fédéraux, courses à pied, compétitions d'escalade, équipes sportives locales, etc.). Elles sont aussi partenaires d'actions humanitaires ou caritatives en faveur des enfants malades (Petits Princes et Téléthon) ou issus de milieux défavorisés (association Arc-en-ciel par exemple).

- Egis :

Egis a établi une procédure fixant les axes privilégiés du mécénat : la solidarité, notamment les actions pouvant impliquer les collaborateurs (projets humanitaires, projets initiés par les collaborateurs, etc.), les actions innovantes contribuant à la transition écologique et énergétique, ainsi que la culture et le sport. Il existe une fondation d'entreprise Egis, dont l'objet est de promouvoir l'innovation et la créativité de l'ingénierie, en particulier dans les domaines du développement durable, ainsi que de soutenir les recherches, les formations et les actions sociales et éducatives en faveur d'étudiants français ou étrangers. Par ailleurs, plusieurs sociétés d'Egis ont leurs propres actions de mécénat.

- Icade :

La politique de *sponsoring* et de mécénat d'Icade constitue un élément important d'ancrage et de développement territorial. L'entreprise soutient principalement des actions sportives, culturelles ou solidaires comme l'association l'Etoile de Martin, en faveur de la recherche contre le cancer pédiatrique, plusieurs clubs de sports locaux ou le financement de l'exposition de l'artiste Joseph Aragon. Icade est par ailleurs membre fondateur de la fondation Palladio, dédiée à la prise en compte de l'intérêt général dans la construction de la ville de demain. Icade a renforcé son engagement par de nouvelles actions, contribuant notamment au développement culturel de ses territoires d'implantation. Elle a par exemple créé une résidence d'artistes nomades dans l'IcadeStore de Paris-Aubervilliers, offrant ainsi, à quatre artistes de renommée internationale, la possibilité de bénéficier d'un environnement propice à la création sur des thématiques urbanistiques et environnementales. L'expérience sera développée et Icade ambitionne d'utiliser ces œuvres pour décorer plusieurs programmes de logements en Ile-de-France. Le mécénat d'Icade s'oriente également vers des actions associatives impliquant les collaborateurs.

- Transdev :

La Fondation Transdev œuvre au quotidien, aux côtés de porteurs de projets, pour un développement plus responsable et plus solidaire de la mobilité. Les financements qu'elle accorde sont orientés vers des projets favorisant la mobilité sociale au cœur des territoires en difficultés (urbains, périurbains, ruraux) desservis par le réseau Transdev. Cette notion de mobilité sociale s'articule autour de six grands enjeux : l'emploi, l'éducation, l'accès au sport, la culture, la santé, la médiation sociale. La Fondation Transdev soutient en moyenne trente projets par an depuis 2014.

Mécénat de compétences

La Caisse des Dépôts a mis en place un dispositif de mécénat de compétences réservé aux collaborateurs de plus de 40 ans et disposant d'au moins dix ans de services effectifs dans le Groupe (ou de trente ans d'activités salariées tous employeurs confondus). Les associations éligibles sont les associations partenaires de la Caisse des Dépôts, bénéficiaires d'une subvention de la Caisse des Dépôts au titre du mécénat, ou dont les missions répondent aux activités soutenues par la Caisse des Dépôts sur les domaines suivants : humanitaire, caritatif, handicap, insertion, insertion, développement durable, logement social. Une quinzaine de collaborateurs de l'Établissement public bénéficient chaque année de ce dispositif.

La Caisse des Dépôts est également partenaire – aux côtés de Bpifrance, CDC Habitat, CNP Assurances, Egis et Icade – de l'association « NQT » (anciennement « Nos quartiers ont des talents »). Chaque année, des collaborateurs du Groupe accompagnent ainsi dans leur recherche d'emploi de jeunes diplômés bac+4 et plus, âgés de moins de 30 ans et issus de milieux sociaux défavorisés ou de quartiers prioritaires. Ses filiales et participations stratégiques ont par ailleurs mis en place d'autres démarches associées à du mécénat de compétences.